Sentier de découverte du Manival
Les ouvrages en pierres maçonnées des années 1930 et la zone de divagation

Sur le web :

Pour mettre fin aux menaces que faisait peser le Rivasson ou « Petit Manival » sur les propriétés de Saint-Nazaire-Les-Eymes et Bernin, la commune de Saint-Nazaire fit construire une petite digue en 1891 à votre droite, en pied de colline. Celle-ci fut franchie ou éventrée à diverses reprises, avec des ravages au vignoble en 1902, 1903 et 1905.

Après deux décennies de discussion sur la nature des travaux à réaliser pour protéger les habitants du cône, les trois communes de Saint-Ismier, Saint-Nazaire et Bernin, cédèrent gratuitement à l'Etat, en 1923, les terrains nécessaires pour prolonger le périmètre RTM vers l'aval. Cette extension permit la réalisation en 1926 de la plage de dépôt pour mettre fin aux débordements latéraux du Manival.

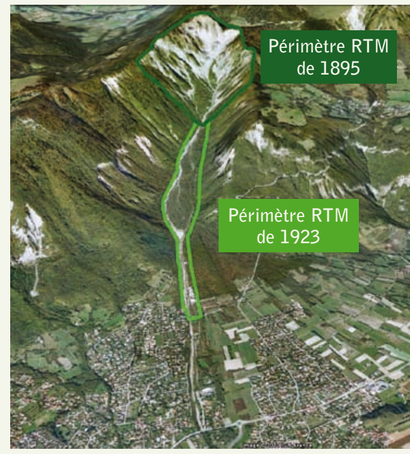

A partir de 1934, le service RTM poursuivi la correction du chenal en aval de la baraque forestière par la réalisation de 11 ouvrages de correction torrentielle et leurs protections latérales en pierres maçonnées, que vous pouvez voir à votre gauche.

Dans les années 1950, il s'efforça de restreindre l'espace de liberté du Manival dans sa zone de divagation entre les deux digues en V par la réalisation d'épis transversaux et de digues longitudinales en gabions. Dans les années 1970, l'ensemble des écoulements furent canalisés dans la branche principale du Manival en direction de la plage de dépôt.

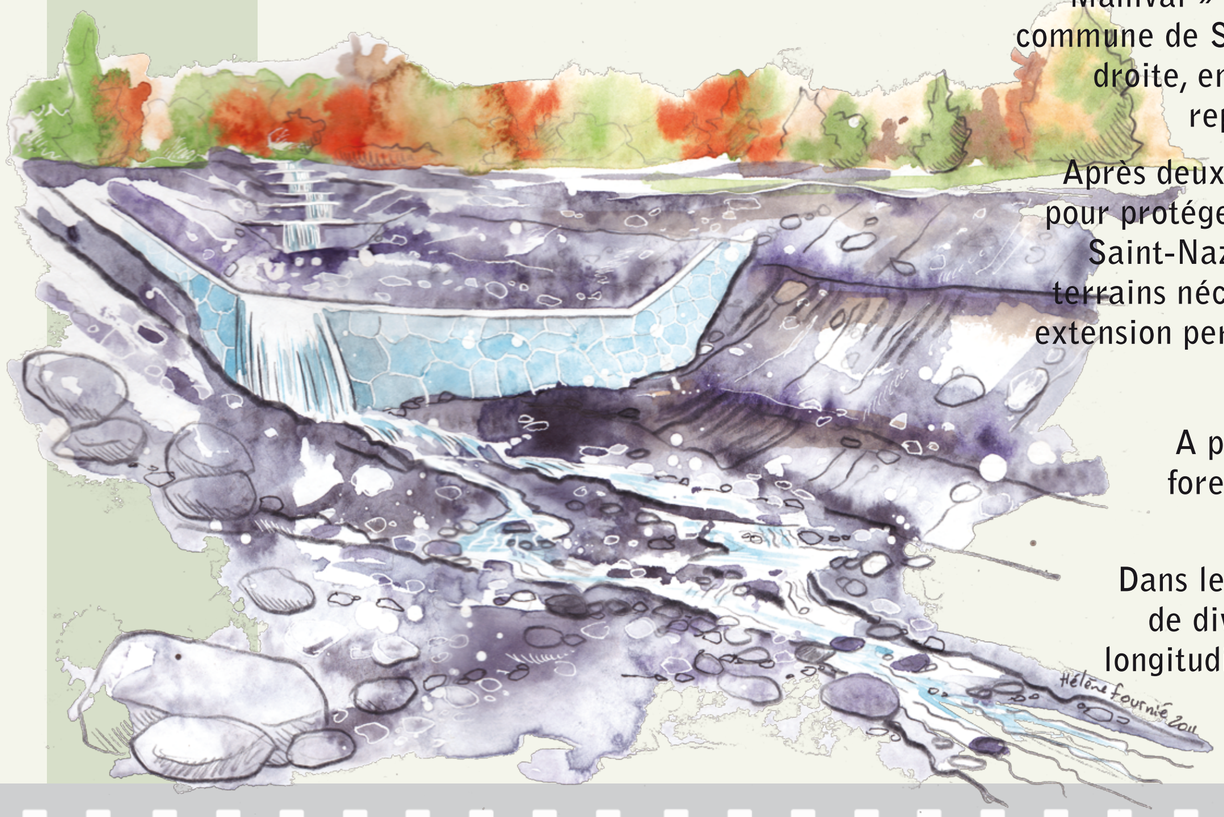

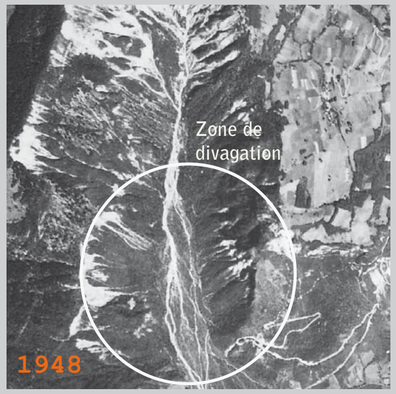

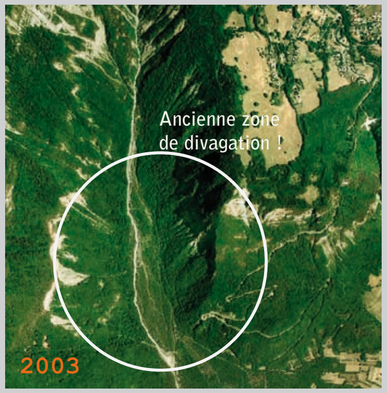

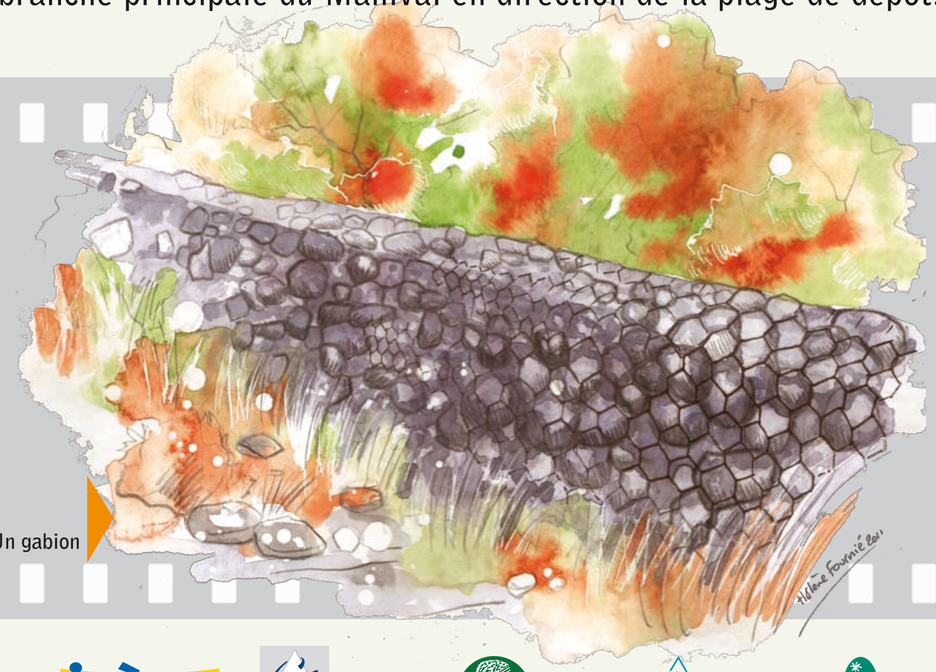

Vidéos :

Réalisation : Institut des Risques Majeurs, en collaboration avec le service RTM de l'Isère — Illustrations : Hélène Fournier - Photos : IGN, Google Earth, IRMa - Mars 2012